

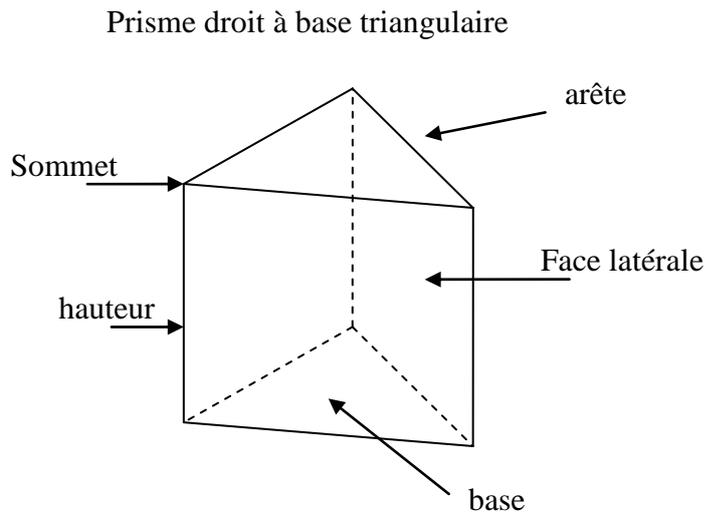
Solides (partie 2)

I) Prisme droit

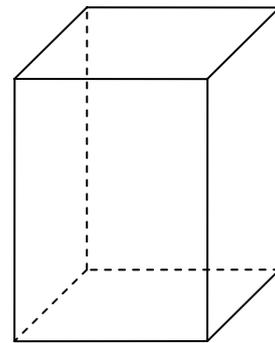
Activité : « Cherchons » p. 242.

Définition : Un prisme droit est un solide composé de :

- deux faces parallèles superposables qui sont des polygones (triangle, rectangle, etc.). Ce sont les bases du prisme droit.
- des faces latérales rectangulaires.



Prisme droit à base rectangulaire
(parallélépipède rectangle)



Exercices : 18-21-23 p 243, 39-40 p 247, 45 p 248.

II) Pyramide

Définition : Une pyramide de sommet S est un solide délimité par :

- Sa base : C'est la face opposée à S.
La base peut être un triangle, un quadrilatère...
- Ses faces latérales : Ce sont des triangles de sommet S, dont un côté est un côté de la base.

Définition : Une pyramide de sommet S est dite régulière lorsque :

- Sa base est un polygone régulier de centre O (triangle équilatéral, carré...)
- [SO] est la hauteur de la pyramide.

activité : feuille (figure à compléter)

Exercices : 19-20-22-24-25 p 243, 41-42-43-44 p 247.